

12 JUIN 2018



PROPHYLAXIES DÉLÈGUES
RÉUNION ORGANISÉE PAR : DRAAF ET L'OVS
CAPENDU

COMPTE RENDU
GTV OCCITANIE

Destinataires :

CA GTV Occitanie,

Début (prévu) : 09h30

Fin : 17h30

Détails de la réunion :

Le groupe technique CROPSAV Occitanie sur les prophylaxies déléguées s'est réuni à l'invitation de la DRAAF Occitanie. La réunion a été organisée conjointement par la DRAAF et la FRGDS Occitanie.

59 personnes ont assisté à cette journée, dont les représentants du GTV-OVVT Occitanie (Dr VISSE accompagné de l'animateur du GTV Occitanie). Ils étaient aussi présents des représentants des DD'SC'PP et SRAL, FRGDS et GDS et Laboratoires d'analyse vétérinaire.

Sujets abordés à l'ordre du jour :

- Rappels sur l'organisation des prophylaxies des ruminants
- Fusion des 2 FRGDS et conséquences
- Bilans sanitaires de la campagne bovine 2017-2018
- Bilan de la gestion technique de la campagne bovine 2017-2018
- Perspectives pour la campagne des prophylaxies des ruminants 2018-2019
- Focus sur la tuberculose
- Point sur la surveillance et la lutte contre l'IBR
- Information sur la bascule Sigal-Résytal

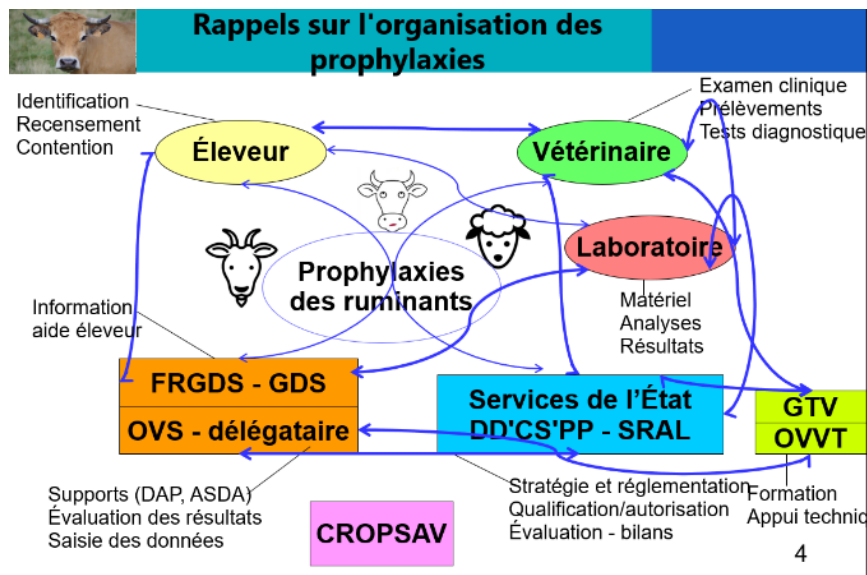
Table des matières

Sujets abordés à l'ordre du jour :.....	1
Rappel sur l'organisation des prophylaxies des ruminants (DDCSPP de l'Hérault)	3
Délégations des missions de contrôle :.....	4
Délégations des prophylaxies bovines brucellose, leucose et tuberculose :.....	4
Délégations des prophylaxies ovines et caprines :.....	4
Contrôle de délégations : NS 266 du 10/04/2018	5
Fusion administrative des FRGDS LR et MP en FRGDS Occitanie.....	6
<input type="checkbox"/> Fusion a effet rétroactif au 1er janvier 2018 (signature de fusion a été faite le 14/05/2018 et fusion définitive le 26/07/2018 lors d'une AG ordinaire).....	6
<input type="checkbox"/> Ils n'ont pas eu besoin de résigner leurs accords.....	6
<input type="checkbox"/> Plan d'action : ils sont en train de relancer les projets en « mode région » cette fois (voir photo ci-dessous)	6
Bilan sanitaire campagne bovine 2017-2018 (V. Vogler).....	7
Bilan gestion technique campagne bovine 2017-2018 (OVS).....	8
Les résultats.....	10
Les courriers de relances des GDS sur les RI 'B' (non conformes administratifs)	11
Amélioration continue.....	11
I. Anomalies les plus fréquentes.....	11
II. Anomalies les plus impactant.....	11
Perspectives campagnes ruminants 2018 - 2019	12
Évolutions techniques prévues :.....	12
Convention technique et financières pour les prophylaxies Brucellose ovine et caprine.....	13
Sensibilisation et formations à la biosécurité (Tuberculose) (présenté par Christophe LACZ, FNGDS Occitanie) :.....	13
Focus sur la tuberculose (Pierre JABERT).....	14
Point sur la surveillance et la lutte contre l'IBR (FRGDS Occitanie) :	16
Information sur bascule Signal-Résytal :	16

Valérie VOGLER ouvre la séance avec l'explication du déroulement de la journée.

Rappel sur l'organisation des prophylaxies des ruminants (DDCSPP de l'Hérault)

- Objectifs :
 - Maintenir les échanges internationaux par le biais de la manutention des statuts indemne officiels. Pour cela est nécessaire de maintenir les niveaux favorables des maladies règlementaires avec dépistage et maintien du réseau de surveillance.
- Organisation de prophylaxies : reposent sur un ensemble de collaborateurs (voir figure ci-après).
 - Le premier c'est l'éleveur qui doit s'identifier.
 - Le deuxième c'est le vétérinaire qui doit avoir une habilitation sanitaire (mandatement et l'habilitation pour la police sanitaire). Le GTV s'ajoute comme un acteur de plus en plus prépondérant dans l'animation et la diffusion technique et aussi des bilans des prophylaxies.
 - Autre acteur important c'est le GDS en tant que déléguaires des actions publiques en tant qu'OVS. Ils font aussi de la mise à disposition des documents et aussi le recueil d'information
 - L'État : Assurance des taches comme la qualifications/autorisations des établissements et la gestion des bilans et des évaluations



- Les relations entre les partenaires sont cadrées par le biais des conventions :
 - Quadripartite : OVS/ETAT/VETERINAIRES/LABORATOIRES
 - Tripartite : OVS/ETAT/LABORATOIRES LAITIERS
- Des responsabilités distinctes selon la catégorisation de la maladie
 - DS 1 : pilotage d'État en lien avec le CROPSAV – ex : tuberculose
 - DS 2 : pilotage des OVS en lien avec le CROPSAV – ex : IBR

Délégations des missions de contrôle :

- Encadrement réglementaire des OVS par conventions, par accréditations et des contrôles
- Il y a des contrats entre le délégataire (État) et le délégué (OVS) : la principale est la « *gestion administrative des dossiers des prophylaxies* ». Cette délégation est soumise à une indemnité financière sous la forme d'un forfait fixé par cheptel depuis 15 ans environ

Indemnité prophylaxies BV : 20 866€ par département
 + 4,8 ou 4€ par cheptel (3 000) et 2 ou 1,6€ (>3 000)
 + 9€ par intervention tuberculose (FRGDS MP)
 + 0,04€ par ASDA ou LPS

Indemnité prophylaxie OV/CP : Ex-MP : gestion départementale
 FRGDS LR : 18 400€ par département
 +4€ par cheptel (3 000) et 1,6€ (>3 000)

- L'État reste responsable de ce qui est réalisé. Les qualifications sont aussi la responsabilité de l'État pour les DS1 + police sanitaire (administrative et judiciaire)
- L'OVS peut assurer la qualification des DS2

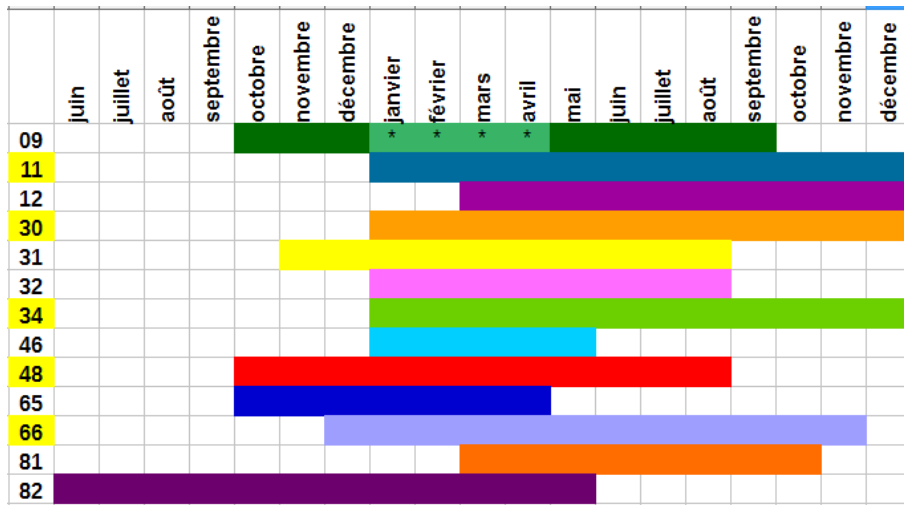
Délégations des prophylaxies bovines brucellose, leucose et tuberculose :

- 3 domaines délégués avec une harmonisation du niveau de délégation (avec un CDC national -obligation d'accréditation COFRAC)
 - Organisation administrative des prophylaxies (programmation, paramétrage Sigal, DAP)
 - Suivi administratif de la réalisation et la conformité des prophylaxies (réception, saisie et évaluation des résultats) et suivi des contrôles de mouvements (introduction, sortie, transhumance)
- 2 conventions avec les deux ex-régions (L-R et M-P)
 - Dates de campagne relativement harmonisées : au plus tôt 1^{er} sept et au plus tard 30 juin
 - Les bilans départementaux et régionaux techniques et financiers (Note : bilan financier n-1 au 30/03/2018 toujours attendu pour l'ex-région M-P pour 2017 et le bilan technique de la campagne pour le 30/09/2018)

Délégations des prophylaxies ovines et caprines :

- L'État délègue toute la gestion à l'OVS, dont la délivrance des appellations (DS 2)
- Pour la délégation de la prophylaxie de la brucellose ovine et caprine il y a des travaux en cours pour avoir 1 convention régionale en janvier 2019 parce que les domaines délégués sont très variables entre les ex-région et les départements. Du même, les dates des

campagnes ne sont pas harmonisées (voir graphique ci-dessous selon les données de l'ex-région M-P)



Contrôle de délégations : NS 266 du 10/04/2018

- Le contrôle des délégations a été mis sur la sellette par le Conseil d'État et d'autres autorités. L'Europe pourrait aussi demander des comptes. L'État a donc réalisé une note de service de contrôle de délégation qui prenne en compte ces éléments (NS 266 du 10/04/2018).
- L'idée est de faire une mise en place progressive et pédagogique d'une inspection (qui puisse contrôler des aspects financiers et techniques) même si des audits COFRAC ont déjà été faites.

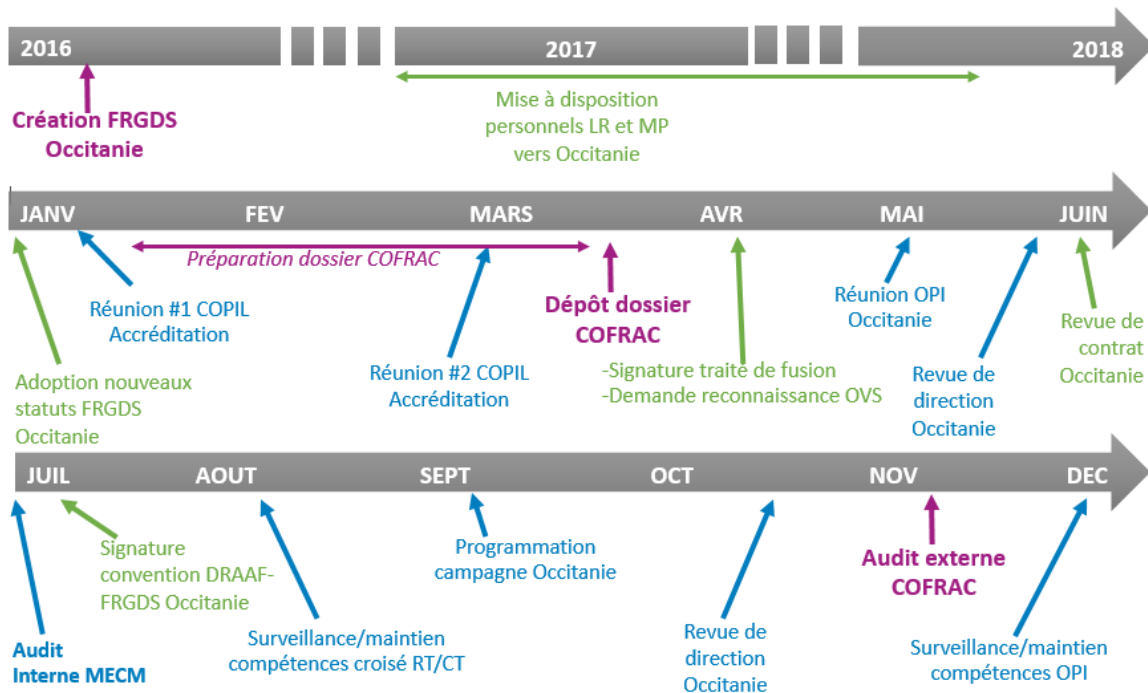
Commentaire de l'OVVS : ils ne sont pas trop contents avec cette perspective de contrôle (manque de tact, imposition des délais...)

Commentaire DRAAF : la perspective d'un contrôle n'est pas nécessairement négative. La cour de compte pourrait ainsi, peut-être, voir qui paye la délégation... ce sont les élèves ? c'est l'État ?

Note : Jusqu'en 2020, excepté en cas de dysfonctionnement majeur : pas de contrôle, mais construction collégiale de méthodes et d'outils pour le contrôle et tests de pertinence.

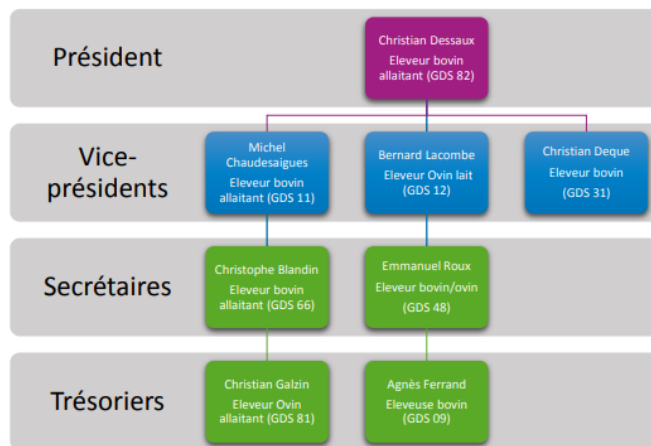
Fusion administrative des FRGDS LR et MP en FRGDS Occitanie

- Fusion a effet rétroactif au 1er janvier 2018 (signature de fusion a été faite le 14/05/2018 et fusion définitive le 26/07/2018 lors d'une AG ordinaire).
- Ils n'ont pas eu besoin de résigner leurs accords
- Plan d'action : ils sont en train de relancer les projets en « mode région » cette fois (voir photo ci-dessous)



- Organigramme de la FRGDS Occitanie

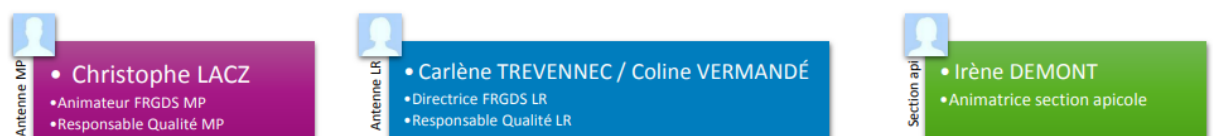
Bureau de la FRGDS Occitanie



Membres du conseil d'administration

- Agnès FERRAND Eleveuse bovin – Présidente GDS 09
- Alexandre GRANGER Eleveur bovin allaitant – Président GDS 11
- Bernard LACOMBE Eleveur ovin lait – Président GDS 12
- Magali SAUMADE Eleveuse bovin allaitant - Présidente GDS 30
- Christian DEQUE Eleveur bovin allaitant – Président GDS 31
- Remi FOURCADE Eleveur allaitant – Président GDS 32
- Luc Gros Eleveur ovin allaitant – Président GDS34
- Alain LAFRAGETTE Eleveur bovin - Président GDS 46
- Emmanuel ROUX Eleveur bovin et ovin – Président GDS 48
- Guy LABAT Eleveur bovin – Président GDS 65
- Christophe BLANDIN Eleveur bovin – Président GDS 66
- Christian GALZIN Eleveur ovin – Président GDS 81
- Christian DESSAUX Eleveur bovin – Président GDS 82

Salariés FRGDS Occitanie



- Mise en place du nouveau système de qualité avec un Comité de pilotage (COPIIL) qui sera responsable de l'accréditation (responsables : C. Vermandé, C. Lacz, A. Ponsich, A. Carrière, Y. Abadie. NOTE : les réunions de ce COPIIL ont déjà eu lieu.
Les missions du COPIIL : Comparer les 2 systèmes documentaires, Rédiger un plan d'action + étude d'impact en définissant les priorités de travail. Construction de nouveaux outils et procédures communes et d'une nouvelle organisation SMQ unique en vue de l'audit interne (rédaction dossier COFRAC qui a été envoyé le 08/04/18).
 Note : l'audit du COFRAC sera le 07/11/2018 à Tarbes (GDS 65).

Bilan sanitaire campagne bovine 2017-2018 (V. Vogler)

- Bilan intermédiaire (campagne non totalement terminée)
- Bilan intermédiaire de la DRAAF très satisfaisante pour la Brucellose et la Leucose bovine qui ne montrent aucun cas pour l'instant.
- La tuberculose : globalement satisfaisant, mais 4 foyers détectés par la prophylaxie (2 dans le 30 (manade-ganaderia) et 2 dans le 65)
- Le bilan de l'IBR sera présenté par l'OVIS plus tard dans la journée.
- Brucellose ovine et caprine : très satisfaisant – pas d'infection
- **94** interventions avec une évaluation globale C des ateliers/cheptels (non-conformes) données au 01/06/2018 (tableur ci-dessous).
 - 15 avec évaluation BRU C
 - 8 avec évaluation LEU C
 - 71 avec évaluation TUB C
 - 1 avec évaluation BRU C et TUB C

NOTE : 94 suites DD'CS'PP (traitement de toutes les interventions avec non-conformité sanitaire) et nombre supérieur d'actes des DD(CS)PP sont plus importants (car fréquemment il y a plusieurs actes lors de traitements des C)

Suites données par les DD'CS'PP aux interventions de prophylaxies bovines avec une évaluation non-conformité sanitaire (C) campagne 2017-2018 au 01/06/2018 <small>(sources : Sigal, module suivi prophylaxie, tableau de bord des APMS/APDI)</small>								
Dép.	Nbre RI évaluation C	Suites données par la DD'CS'PP						Total suites
		BRU recontrôle sans APMS	BRU APMS	LEU recontrôle sans APMS	LEU APMS	TUB APMS	TUB APDI	
9	26	7	4			15		26
11	0							0
12	2	1		1				2
30	6					4	2	6
31	14					14		14
32	8					8		8
34	2			1		1		2
46	11			2		9		11
48	4	2		1	1			4
65	12	1				10	1	12
66	2					2		2
81	5			1		4		5
82	2				1	1		2
Total	94	11	4	6	2	68	3	94

- **63** suivis épidémiologique en tuberculose (la plupart venant de la Nouvelle-Aquitaine). La grande majorité a été levée (sauf 1 qui a passé en APDI tuberculose dans le 65) en lien direct avec foyer du 65 détecté en prophylaxie.
- 50 levés et 13 en cours.

Suites données par les DD'CS'PP aux résultats des enquêtes épidémiologiques Mise sous surveillance pour suivi épidémiologique campagne 2017-2018 (du 01/09/17 au 01/06/2018) (sources : Sigal, tableau de bord des APMS/APDI)		
Maladie	Dép	Nb APMS suivi épidémiologique
Leucose Enzootique Bovine	48	1
Total Leucose Enzootique Bovine		1
Tuberculose Bovine	09	4
	12	2
	30	2
	31	9
	32	11
	46	13
	48	2
	65	6
	81	6
	82	7
Total Tuberculose Bovine		62
	TOTAL	63

- **Autres suites :** Abattages diagnostiques (114 au total dont plusieurs avec lésions dans les 4 foyers)

Bilan gestion technique campagne bovine 2017-2018 (OVS)

- Point d'étape prophylaxies OVS (données à mi-mai 2018)

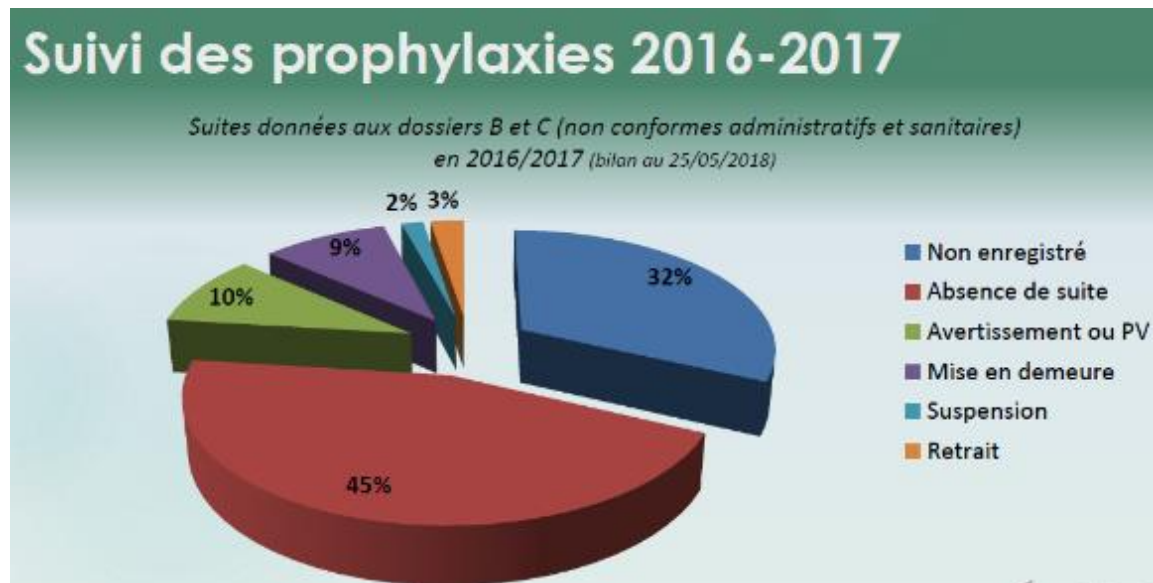
	09	11	12	30	31	32	34	46	48	65	66	81	82
Nb inter. BRU	1153	400	5456	299	1486	1572	275	1686	1929	1945	226	1903	904
Nb Inter. TUB	500	2	14	159	554	367	109	148	2	392	63	56	36
Nb Inter. LEU	311	74	1285	52	267	331	78	335	320	393	63	400	184
Dont laitiers sur lait	67	23	968	0	142	87	0	266	350	126	5	315	127
Dates SIGAL	02/10 31/05	01/10 31/05	01/10 31/05	01/09 31/05	01/10 31/05	03/10 30/04	01/09 31/05	02/10 31/05	01/09 31/05	01/10 30/04	01/10 31/05	01/11 30/04	01/11 31/05
Exécut^o	23/10	12/09	02/10	07/09	23/10	23/10	28/08	02/10	08/09	03/11	03/10	28/11	06/11

- Photo RI = rapport d'inspections A = prophy réalisés ; B (non-conformité administrative) = non-réalisés ou à traiter ; C = problèmes sanitaires ; PE =

	09	11	12	30	31	32	34	46	48	65	66	81	82
RI	776	297	4717	128	1098	1426	163	1452	1770	1593	134	1719	773
A	743	296	4624	111	1066	1405	146	1377	1718	1541	129	1701	760
	96 %	100 %	98 %	87 %	97 %	98,5 %	90 %	95 %	97 %	97 %	96 %	99 %	98 %
B	7	0	22	13	17	12	16	55	2	32	3	7	11
	1 %	0 %	0,5 %	10 %	1,5 %	0,8 %	10 %	4 %	0,1 %	2 %	2 %	0,5 %	1,4 %
C	26	0	2	2	14	7	1	11	4	12	2	4	2
	3%	0 %	< 0,1 %	1,5 %	1,3 %	0,5 %	0,6 %	0,8 %	0,2 %	0,8 %	1,5 %	0,2 %	0,3 %
PE	0	1	69	2	1	2	0	9	46	8	0	7	0
	0 %	< 0,1 %	1,5 %	1,5 %	< 0,1 %	0,1 %	0 %	0,6 %	2,6 %	0,5 %	0 %	0,5 %	0 %
DNR	71	12	364	30	40	54	31	107	63	50	6	93	44
% inter. traitées (RI + DNR)	73%	77%	93 %	53%	77%	94%	71%	92 %	95%	84%	62%	95%	90 %

	09	11	12	30	31	32	34	46	48	65	66	81	82
Nb RI	776	297	4717	128	1098	1426	163	1452	1770	1593	134	1719	773
DNR	73	17	372	30	58	55	42	108	65	51	7	97	48
Absence anx	63	3	173	17	52	39	16	19	60	48	6	60	26
Audit ext. avec conclusion favorable	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0	0	0
Délai dépassé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etablissement/ atelier fermé	5	12	129	11	0	7	11	32	1	3	0	9	18
Prophylaxie non réalisée	2	0	2	0	0	0	9	0	1	0	0	0	0
Refus de visite	0	0	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0
Pas de bovin éligible	3	2	68	2	6	9	4	50	3	0	1	28	4

- Synthèse des prophylaxies bovines
 - 19 234 interventions programmées
 - Taux de traitement moyen de 83% (au 25/05/2018) pour l'Occitanie (97% RI A – conformes à ce jour)
 - 87 Rapports d'inspection « C » pour « anomalies sanitaires » (c'est-à-dire, de résultats + ou douteux en BRU et/ou Tuberculose et/ou Leucose)
 - En résumé, les prophylaxies 2017/18 ne sont pas encore terminées dans les départements. l'OVVS ne peut pas donner un bilan final.
- La FRGDS montre un exemple (au défaut d'avoir toutes les données pour 2018) de la campagne en 2016-17 (figure ci-dessous).



Commentaire de la figure : 1/3 de rapports B et C présentent une absence de suite

Commentaire de l'OVS : ils ne sont pas trop contents avec l'absence de suites des dossiers B et/ou C de la part des DD(CS)PP (voir photo portable). Pour eux c'est difficile de voir cela et de le présenter aux éleveurs (sur certains départements est frappant apparemment). L'OVS demande à la DRAAF de faire en sorte de pouvoir harmoniser le travail afin qu'ils puissent montrer cela à leurs adhérents.

Commentaire DRAAF : les modalités de saisies sont assez « contraignants » ... la DRAAF demande depuis un bon moment à pouvoir faire des saisies directement sur SIGAL mais ce n'est pas évident (« ce n'est pas un presse bouton »). Les outils des saisies ont devenu instables dernièrement et cela est un problème

Il y a certains dossiers qui doivent suivre des poursuites judiciaires et les OVS n'auront pas l'information (parce que cela est illégale)

Bilan d'audits COFRAC des GDS

Les résultats :

- Selon la FRGDS, le COFRAC n'a montré aucun point à surveiller dans la gestion technique des prophylaxies bovines (audits de M-P et L-R). Au contraire, il a été surligné la bonne connaissance de SIGAL et du processus d'inspection, la gestion des compétences des Opérateurs d'Inspection, l'animation des équipes ainsi que le recensement des dysfonctionnements et leurs traitements dans le cadre de l'amélioration continue

Les courriers de relances des GDS sur les RI 'B' (non conformes administratifs) :

- En 2017 le « taux de résolution » de prophylaxies incomplètes a été de 65% au niveau Occitanie (à la suite des courriers de relance des GDS). Les laboratoires qui font de complétudes automatiques augmentent fortement les taux résolutions
- Les GDS qui font de travaux d'enquêtes sur les cheptels augmentent aussi les résolutions. De même avec les DD(CS)PP

Dpt	Nbre RI B en 2017	Courriers de relances et « efficacité »		
		Nombre de courriers anomalies 2017	Nombre de courriers anomalies 2018	RI B 2017 / Courriers 2017 = « taux de résolution »
09	182	-	en cours	-
12	239	1008	774	76 %
31	138	384	696	64 %
32	61	693	537	91 %
46	69	-	649	-
65	271	303	684	11 %
81	113	173	218	35 %
82	40	111	362	64 %
11	33	119	70	72 %
30	76	119	114	36 %
34	58	65	68	11 %
48	41	162	306	75 %
66	23	58	56	60 %

- données non-demandées

Amélioration continue

I. Anomalies les plus fréquentes

- Mauvaises remplissages ou usage des documents de prophylaxies :
- Disfonctionnement dans les remontées des résultats sang/lait dans certains départements
- Non respects, par certains laboratoires, de l'engagement à faire la complétude (bien que cela est accordé dans les conventions quadripartite)

II. Anomalies les plus impactant

- Modification d'intervention en cours de campagne par des utilisateurs SIGAL autres que les GDS (suppression des interventions par exemple...)
- Disfonctionnement dans les remontés des résultats sang/lait dans certains départements (ex. erreurs de conclusion (Brucellose atypique))
- Traitement hétérogène des suite données
- Gestion des autorisations dans SIGAL
- Retards observés dans l'officialisation des consignes données par le DDPP en début de campagne

- Commentaire DDCSPP de l'Hérault : On regrette la présentation hétérogène des problèmes rencontrés (beaucoup des erreurs des partenaires et les GDS ne sont pas nommés).
- Commentaire GTV Occitanie : Dr VISSE a félicité les partenaires présents parce que l'amélioration des tâches liées à la prophylaxie est visible sur le terrain. Il serait néanmoins opportun de chiffrer les anomalies par départements afin d'identifier des pistes d'amélioration. Un point important serait aussi le bon remplissage du document.
- Labo départementale de l'Hérault : Les erreurs de saisies et signatures sur l'aspect tuberculose semble être très praticien-dépendant. Pour la complétude, le laboratoire travail sur ça.
- Commentaire DRAAF : les améliorations doivent se faire. Il est difficile d'identifier des pistes sans une « volumétrie » par départements. Il y a malheureusement des facteurs qui ne sont pas maîtrisés par les DD... il y aurait 5% des erreurs dans les structures qui est très difficile à diminuer parce qu'ils répondent à des facteurs multiples.
- Commentaire DSCSPP de l'Ariège : On a remarqué qu'il y a des améliorations qui nous devons faire. SIGAL n'est pas évident.
- Commentaire DRAAF : Comme indiqué par l'OVS, il y a effectivement des « échelles de mesure » différents entre les départements.

Perspectives campagnes ruminants 2018 - 2019

Évolutions techniques prévues :

- Pas de changements pour la Brucellose ni pour la Leucose
 - Tuberculose : Le dernier CROPSAV (06/12/2017) a approuvé une stratégie nationale (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Reunion-du-CROPSAV-Occitanie-le-06>).
 - Projet d'allègement pour le 30, 34 et 66 (arrêt du dépistage)
 - Manades et ganaderias du 30, 34 (et 13) : demande prise en charge des coûts d'analyse d'INF γ à 100% pour l'État pour les dépistages annuels de 20% des bovins >24 mois et des cheptels à risque. La demande à été faite par l'Occitanie et on s'attend à un retour positif.
 - Établissement de la liste de communes des zones à prophylaxie renforcée
 - Favoriser la lutte contre la tuberculose avec l'abatage diagnostique en intégrant une nouvelle classe d'âge (24-36 mois / indemnisés avec 1400€). Revaloriser l'abatage des allaitants de 300€ sous justificatif et indemnisation du veau par l'État si la mère est abattue par convention avec GDS France
 - Généralisation des IDC (notes de services à venir) : ne concernera pas les ganaderias ni les manades et sera adaptée à la réalité épidémiologie des départements (les départements infectés récente et la maladie est installée devons penser à la généralisation de l'IDC).
- Parmi les mesures financières : le tarif sera augmenté par AM de 6.5€ et l'État a lancé le marché public pour les tuberculines bovines et aviaires.

– **Formation des vétérinaires** : L'ENSV, la SNGTV mettent en place la formation tuberculose bovine : *rôle du vétérinaire et réalisation pratique de l'intradermotuberculination* (3 dates en Occitanie : 65- VIC (lycée agricole) - 11/09 - 10h-16h30 ; 09- PAMIERS - 18/09 - 10h-16h30 et 31- ENV TOULOUSE - 06/11 - 10h-16h30).

De plus, le GTV Occitanie discute avec l'ENVT la mise en place de la formation pratique et théorique à l'application terrain de l'IDC pour les étudiants de l'ENVT et les vétérinaires étrangers.

- Commentaire GTV Occitanie : La contention c'est l'aspect CLEF pour la correcte mise en place des IDC. Les vétérinaires sont tout à fait capables de réaliser les IDC et même les vétérinaires étrangers qui doivent valider leurs mandats sanitaires.
- DDCSPP de l'Aude : Les vétérinaires sont obligés de faire aussi la contention des animaux et cela leur prene le double de temps.
- Commentaire GTV Occitanie : Les formations à la contention serait un point très adapté à l'amélioration des pratiques des éleveurs (notamment les jeunes).

Convention technique et financières pour les prophylaxies Brucellose ovine et caprine

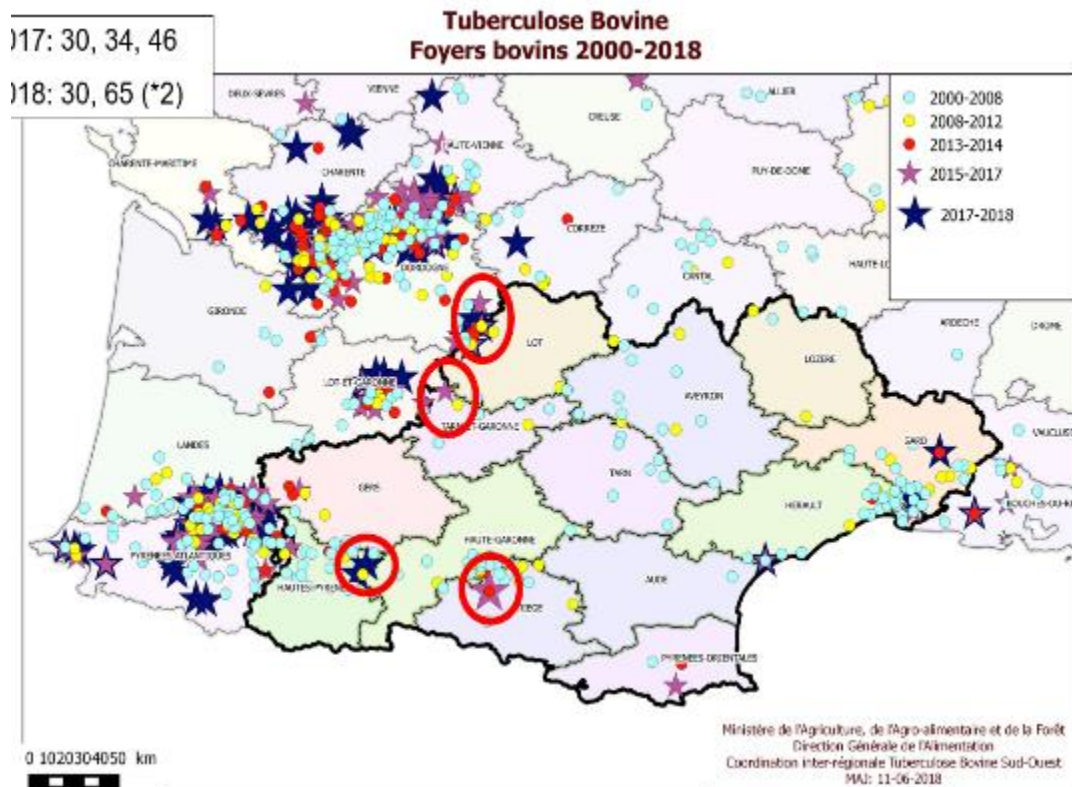
- Pas de commentaires supplémentaires
- Il y aura des travaux pour définir le remboursement (pas si simple)
- Il y aura aussi des travaux pour définir qu'est-ce que l'État va déléguer et comment (pour clarifier et définir le taux de délégation avec l'OVVS)
- Une convention générale et harmonisée pour l'Occitanie sera mise en place (à partir du 01/01/2019 avec appel à candidature)
- Application à tous de l'indemnité complémentaire tuberculose
- Des conventions par départements seront faites si nécessaire

Sensibilisation et formations à la biosécurité (Tuberculose) (présenté par Christophe LACZ, FNGDS Occitanie) :

- La FRGDS va mettre en place des formations à la biosécurité pour les éleveurs (ils n'utiliseront pas le mot biosécurité)
- La FRGDS va mettre en place une sensibilisation (Info lors de réunions locales et lors de visites sanitaires)
- Pour la biosécurité et la contention : Ils vont faire un état de lieux. Selon les résultats, ils vont mettre en place des améliorations, de formations et des conventions.

Focus sur la tuberculose (Pierre JABERT)

- Bref passage sur l'histoire de la tuberculose (voir présentation ci-jointe) : recrudescence depuis 2005 et retour à l'abatage partiel en 2014
- « Accrochage » territorial de la tub : Cette année les foyers sont concentrés sur la Nouvelle-Aquitaine (il faut noter qu'il n'y a pas d'aggravation de la maladie, mais c'est dû à l'amélioration du dépistage en prophylaxie)
- En 2017-18 il y a un foyer dans le Lot et autre dans le Tarn-et-Garonne. Un autre foyer dans la triple frontière Gers/Hautes-Pyrénées/l'Haute-Garonne qui aura une enquête épidémiologique. Un autre foyer plus ancien (2016) mais des animaux sauvages à la limite entre l'Ariège et l'Haute-Garonne.

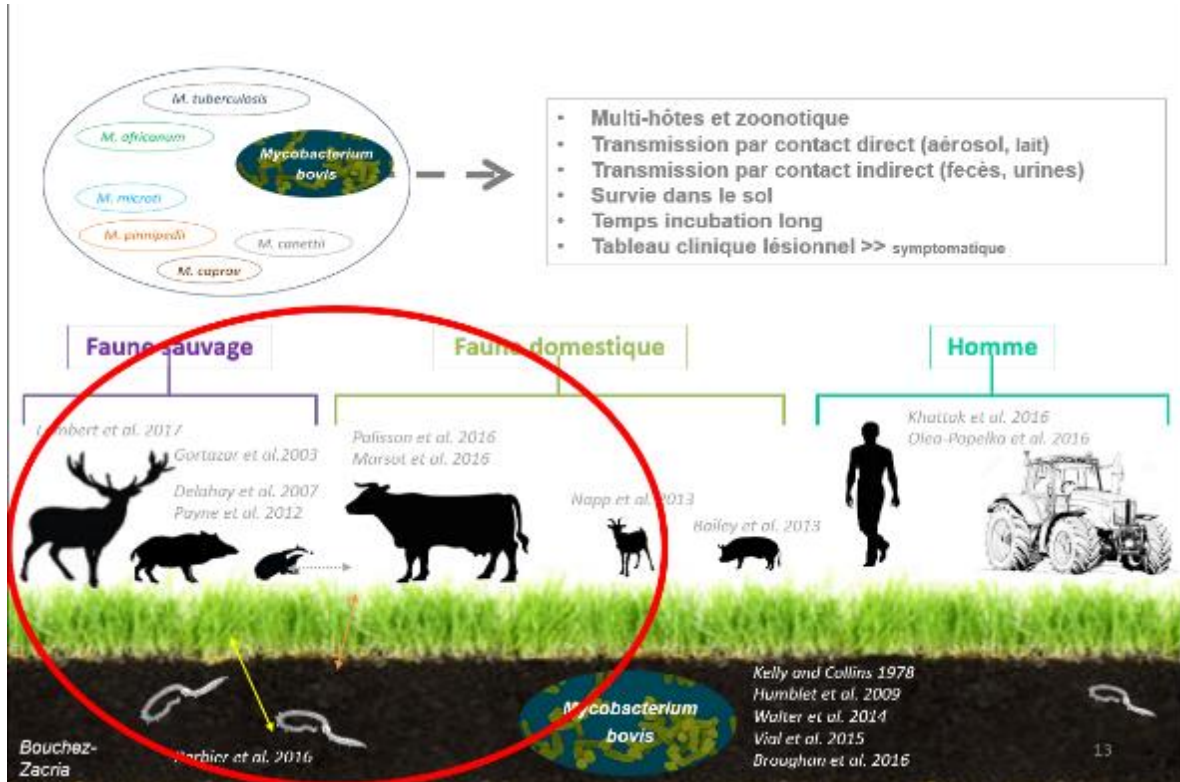


- SYLVATUB : DGAI a fait des partenariats au départ avec l'Adilva, l'ANSES et la FNC et L'ONCFS. Plus localement, les DDCSPP travaillent avec les laboratoires départementaux.

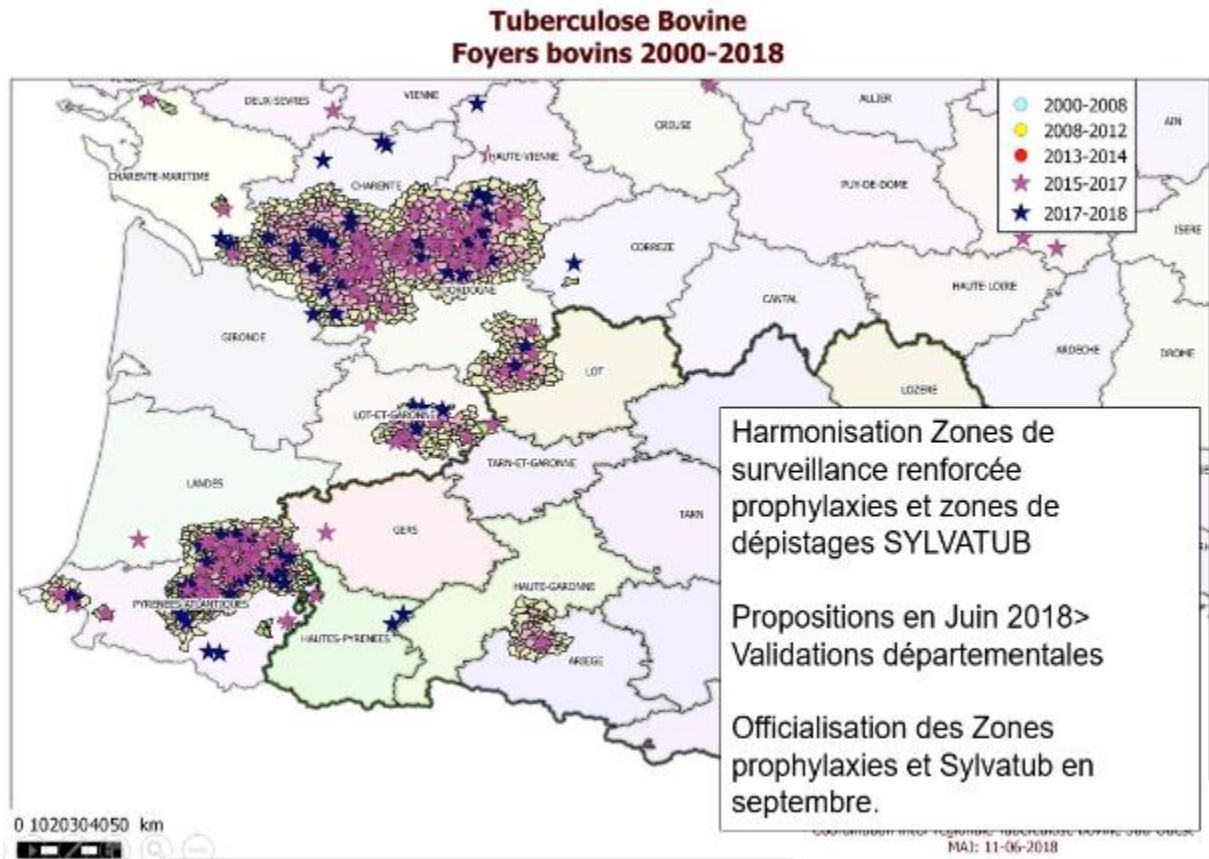
Modalités de surveillance	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Examen Initial venaison : cervidés et sangliers	X	X	X
SAGIR	X	X	X
Renforcement SAGIR :		X	X
Surveillance cadavres espèces sensibles sur les routes : blaireaux		X	X
Surveillance blaireaux autour foyers		X	X
Surveillance active sur les cerfs et les sangliers tués à la chasse			X

SYLVATUB a trois niveaux de classement des départements (1 : départements qui ne sont pas touchés ; 2 : niveau intermédiaire ; 3 département ayant la présence de la maladie dans la faune sauvage) Chaque niveau a son propre protocole de recherche de tuberculose dans les animaux sauvages.

Généralement, quand on décèle la tuberculose chez les bovins, on peut trouver aussi la trouver dans la faune sauvage. L'inverse n'est pas trop vrai pour l'instant (une seule exception d'un sanglier qui avait un spoligotype venant de Pologne).



- 3^{ème} plan nationale d'action contre la Tuberculose (sur 3 axes)
 - A. **Surveillance** : protocoles (pour les animaux domestiques et sauvages) + tests (INF) + gestion de données + formation/sensibilisation
 - B. **Prévention** : modalités (pour les animaux domestiques (bonnes pratiques + réglementation biosécurité) et sauvages (gestion déchets chasse)) + formation/sensibilisation (éleveurs et vétos)
 - C. **Lutte** : modalités - outils (pour les animaux domestiques et sauvages) + gestion de données + moyens humains/matériels/financiers (AM 30/03/2001)
- Biosécurité : travail sur l'aménagement des points d'eau et nourriture, clôtures, destruction de terriers...
- Zonage : Le mois de septembre, à priori, on devrait avoir une liste des communes sur la région Occitanie (voir figures ci-dessous).



Point sur la surveillance et la lutte contre l'IBR (FRGDS Occitanie) :

- Ils ont présenté un bilan de l'Occitanie 2018 comparé aux années précédentes (voir diaporama ci-joint)
- Ex-L-R : prévalence cheptel est de moins 10-20%
Une diminution aussi de la prévalence bovine et une augmentation de la qualification des cheptels entre 2017-2018.

Note : Les résultats présentés sont seulement descriptifs issues des chiffres globaux. Pas d'évaluation statistique de différences entre 2017 et 2018 (on ne peut pas statuer sur la « réel » diminution. Il n'est pas non plus précisé la taille des cheptels infectés).

Information sur bascule Signal-Résytl :

- La migration est **prévue pour le 5 septembre 2018** (niveau usagers comme le GDS)
- Il y a des formations internes et externes (pour le GDS).
- Signal et Résytl vont coexister pendant plusieurs années (elles vont se rétro-alimenter)

GTV Occitanie
NOM DU REDACTEUR : Dr. Juan Luis MENDEZ GOMEZ